



Siège : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS

- Tel : 01 44 92 78 50 – Fax : 02 44 84 58 41

Courriel : fpip-eurocop@gmx.fr

Site : www.fpip-police.fr

Rapport du Médiateur interne de la Police nationale 2014



« Limiter les **interventions** conduisant à accélérer la carrière de certains policiers **qui ont su trouver les appuis nécessaires.** »

Telle est l'une des préconisations du Médiateur interne de la PN dans son rapport annuel 2014.

Pour la FPIP c'est ENFIN reconnaître que l'Administration ne respecte pas toujours les règles qu'elle a elle-même édictées. Que les appuis soient politiques ou syndicaux, il n'en demeure pas moins que c'est l'Administration qui signe les arrêtés de promotion de grade et des mutations, justes et injustes !

La mise en place d'un médiateur interne de la PN depuis le 1^{er} janvier 2013, c'est bien, mais si notre administration respectait les règles, elle aurait certainement pu faire l'économie de cette mesure !

Il n'en demeure pas moins que la FPIP salue le travail de M. Frédéric LAUZE et de ses collaborateurs dont le but principal est de tenter de réparer les préjudices faits aux policiers de tous grades.

Paris, le 7 mai 2015
BNF